**Exposition**

**Emplacements des photos de l’expo** :

* **Photo place du général de Gaulle** : emplacement sur la façade en pierre derrière les places de parking, bien la positionner à un niveau au-dessus des voitures.
* **Photo de la place de la poissonnerie**: emplacement sur la façade du bâtiment de la poissonnerie
* **Photo de la place Saint-Nicolas** : emplacement sur la façade du bâtiment à gauche de la maison de Sophie
* **Photo rue Saint-Nicolas** : emplacement sur la place Saint-Nicolas devant les escaliers au centre PANNEAU EN BOIS
* **Photo Place Gambetta** : emplacement dans le par terre fleuri PANNEAU EN BOIS
* **Photo quartier claires fontaines** : emplacement sur les barrières du collège Jacques Prévert
* **Photo Parc des sports** : emplacement sur le parking ou la façade de la piscine PANNEAU EN BOIS
* **Photo de l’entrée du musée** : emplacement sur le mur à son entrée (porche)
* **Photo du jardin des plantes** : emplacement dans l’allée principale PANNEAU EN BOIS
* **Photo de la Gare** : emplacement sur le côté de l’entrée principale
* **Photo place du parvis** : emplacement à côté de la fontaine ou au centre de la place PANNEAU EN BOIS
* **Photo de la cathédrale** : emplacement à côté de l’entrée de la Cathédrale sur le mur
* **Photo de l’école primaire Jean-Paul** II : emplacement à l’entrée côté parking des Unelles ou côté rue Quesnel-Morinière
* **Lycée Lebrun** : emplacement sur les grilles à l’entrée
* **Les Unelles** : emplacement au niveau des marches direction centre-ville ou sous l’arbre
* **Photo salle marcel Hélie** : emplacement sur la façade de la salle ou le long du parking
* **Photo palais de justice** : le long du trottoir en face du palais de justice (en face des escaliers de l’autre côté de la route) ou sous l’arbre au carrefour sur la gauche
* **Le labyrinthe du jardin des plantes** : à l’entrée du labyrinthe, dans l’allée avant
* **L’hôtel de ville** : sur la façade de l’hôtel de ville, sur la place